

### Jeanne a-t-elle été martyre ?

— o —

On pourrait faire trois objections à la thèse qui considère Jeanne d'Arc comme martyre.

Tout d'abord au sens populaire et en quelque sorte classique de ce mot, un martyr est celui qui est mis à mort en haine de la foi, qui préfère la mort plutôt que d'apostasier, de renier le Christ, de brûler de l'encens aux idoles, de professer une hérésie. Or, Jeanne d'Arc n'a pas été mise en demeure de renoncer à la foi catholique, car ses ennemis les Anglais étaient catholiques comme elle ; loin de lui reprocher sa religion, ses juges prétendaient au contraire qu'elle n'était pas assez chrétienne.

En second lieu, il semble que la politique n'a pas été étrangère à son supplice. Bedford et Warwick ont voulu se venger de celle qui leur avait infligé de sanglantes défaites, et les griefs religieux allégués dans sa condamnation n'étaient pour eux que des prétextes. Cela est si vrai qu'ils avaient, en la soumettant à Cauchon, stipulé, dans une clause spéciale, que, si elle était déclarée innocente par le tribunal ecclésiastique, ils se réservaient le droit de la reprendre, évidemment pour la soumettre à un autre tribunal plus expéditif et plus impitoyable. Ils n'ont donc pas tué Jeanne en haine de la religion, mais en haine d'un parti politique et par dépit de voir la France leur échapper. Mais, si la Pucelle a été victime de la politique, elle n'a pu être martyre de la foi.

Enfin, l'Église, en béatifiant Jeanne, l'a couronnée comme vierge et non comme martyre ; elle n'a donc pas, semble-t-il, pensé qu'on pût lui décerner ce titre.

Voilà, croyons-nous, les trois seules raisons qui militent contre la thèse de Jeanne martyre. Mais nous allons voir qu'elles ne sont qu'apparentes.

Le sens populaire que nous avons défini plus haut, sens enraciné et consacré par la glorieuse histoire des persécutions, n'est pas le sens exact et théologique admis par Benoît XIV, le maître en cette matière, et par les plus graves théologiens. Le sens vrai est plus large ; il englobe le premier, mais s'étend plus loin.

Le martyr, d'après Benoît XIV, est celui qui meurt pour ne